



Projet d'impulsion contre les violences intrafamiliales

Titre du projet	RézoneMidi#VIF	
Commune coordinatrice	Commune de Saint-Gilles	
Communes participantes	Forest/Anderlecht/Zone de police Midi	
Contact	Service	Service Prévention de Saint-Gilles
	Coordonnées	LEMPEREUR Maude : mlempereur@stgilles.brussels CALISTRI Christel: ccalistri@stgilles.brussels

Résumé du projet déroulement, principaux résultats, défis, ...

Le projet *RéZone Midi #VIF*, porté par les communes de Saint-Gilles, Forest et Anderlecht, la cellule Eva de la zone de police Midi et l'Université des Femmes, est décliné en cinq axes, il vise à améliorer la détection, la prise en charge et l'orientation des victimes de violences intrafamiliales (VIF) grâce à des initiatives locales, collaboratives et innovantes.

Axe 1 : Création d'une plateforme de concertation locale

Un réseau local a été constitué pour renforcer les liens entre les professionnel.le.s impliqué.e.s dans la gestion des VIF. Depuis juin 2023, différentes plateformes ont été organisées autour de thématiques variées :

- **Première rencontre (27 juin 2023)** : Identification des acteurs, définition des besoins et répartition des domaines d'action (détection, prise en charge, orientation) ;
- **Ateliers de sensibilisation (26 septembre 2023)** : Présentation de l'outil DPO sur les violences conjugales et sexuelles ;
- **Présentation et débat sur la loi Stop Féminicide (17 octobre 2023)** : Discussion avec des expertes et élaboration des premières valeurs communes de la Charte.
- **« We are coming » (19 décembre 2023)** : Diffusion film « We are coming » qui renvoie à la montée en puissance du mouvement féministe racontée de l'intérieure. ;
- **Intersectionnalité (20 février 2024)** : Présentation et débat sur les discriminations croisées, animés par des militantes et consultantes ;
- **Présentation du parcours judiciaire (26 mars 2024)** : Contributions d'acteurs et actrices clés du domaine judiciaire et associatif ;
- **Alternatives à la justice (16 avril 2024)** : Présentation de pistes par des universitaires, magistrats et sociologues ;
- **Représentations de la pièce de théâtre *Murs Murs* (28 mai 2024)** ;
- **Test d'un jeu basé sur l'outil DPO (24 septembre 2024)** ;
- **Stress vicariant (21 octobre 2024)** : Approfondissement des impacts du travail émotionnel sur les professionnel.le.s.

Axe 2 : Plateforme d'intervision de cas

Cet axe, qui visait à instaurer des séances de supervision approfondie pour les professionnel.le.s, n'a pas pu être mis en place, faute de ressources suffisantes et de temps.



Résumé du projet déroulement, principaux résultats, défis, ...

Axe 3 : Sensibilisation du grand public et campagnes d'information

Des événements culturels et des campagnes de sensibilisation ont permis d'aborder les VIF sous divers formats :

- **Représentations théâtrales** : *Maux Bleus*, *Classement sans suite*, *Je l'aime un peu beaucoup*, *Murs-Murs*, *Brutes de décoffrage* ;
- **Campagnes publiques** : Rubans blancs pour la Journée internationale contre la violence domestique, affiches *Join the Fam* pour la Journée internationale des Droits des Femmes ;
- **Événements participatifs** : Tournoi de football *Place aux filles* et exposition *Blessures de femmes* ;
- **Diffusion de films** : *Quitter la nuit* et *We are coming*.

Axe 4 : Formations pour les professionnel-le-s de terrain

Des ateliers et modules ont été proposés pour améliorer la détection, la prise en charge et l'orientation des victimes :

- **Sensibilisation à l'outil DPO** : Destinée à divers publics (gardiens de la paix, membres de la plateforme RéZone, CAS CPAS, CEMO, personnel médical CHU St-Pierre, membres réseau FLCPPF) ;
- **Formation initiale sur les VIF** : Module de trois jours organisé en collaboration avec le Pôle Ressources.

Axe 5 : Garde juridique pour les victimes de VIF

Cette garde, initialement prévue pour être assurée par les juristes du Service de justice de proximité attaché au Service Prévention de la commune de Saint-Gilles, n'a pas été mise en place sous cette forme spécifique. Cependant, les juristes traitent des dossiers liés aux violences intrafamiliales (VIF) dans le cadre de leurs missions habituelles au sein de ce service. Ce dispositif est accessible à toutes les victimes résidant dans les communes de Saint-Gilles, Forest et Anderlecht.

Le projet RéZone Midi #VIF a permis de créer des dynamiques collaboratives solides, tout en sensibilisant un large public aux enjeux des violences intrafamiliales.

Malgré le fait que certains axes n'aient pas été mis en place comme initialement prévu, ce projet a eu un impact positif significatif. Son potentiel et les résultats obtenus nous encouragent à le poursuivre.



Résumé du projet
déroulement, principaux résultats, défis, ...